

## *Etude sur la formation des prix des pièces détachées automobile commanditée par l'OPMR*

*Remarques et questionnement des professionnels de l'importation de pièces de rechange automobile*

### **Remarques générales :**

**Les professionnels de l'importation de pièces détachées auraient souhaité une réunion avec le bureau qui a réalisé l'étude considérant qu'un échange leur permettrait d'avoir des éléments de réponse à leurs interrogations dont la liste est ci-après.**

Restituée en l'état, cette étude renforce la perception de marges importantes sur ce secteur d'activité, mais n'apporte pas de réel éclairage au consommateur.

L'étude a le mérite d'exister et serait un bon point de départ pour une analyse plus approfondie de chaque circuit de distribution en s'appuyant sur le schéma de la filière réalisé par le cabinet Mzé. Le schéma présentant la filière est intéressant.

### **Remarques spécifiques :** des erreurs dans la reconstitution des coûts

Slide 15 : le prix d'achat fournisseur n'est pas adapté pour ce type de pièce (batterie citroen berlingo) : plus proche de 29 € que de 45 € - le prix de vente moyen (120 €) est surprenant.

Slide 21 : la reconstitution des frais de distribution pour un grossiste type (avec deux sites de distribution)

- le prix au m<sup>2</sup> est bien estimé, mais la surface nécessaire pour le stockage est très sous évaluée : plutôt de l'ordre de 1400 m<sup>2</sup> pour le chiffre d'affaire projeté.
- La répartition de l'équipe est surprenante, mais la masse salariale est convenable
- Par contre la conclusion qui vise directement la profession des membres de la section paraît erronée, à savoir un coût de distribution de 18 cts pour 1 € de marchandise vendu en magasin

### **Liste des questions :**

- Quels ont été les critères pour définir le panel de consommateurs ?
- Comment s'explique l'écart d'estimation du budget annuel consacré à l'entretien des véhicules entre l'étude et l'INSEE ?
- Quel a été le panel d'entreprises interrogées ? notamment à la Réunion
- Pourquoi identifier certaines entités et pas d'autres ?
- Quels types d'entreprises rentrent dans la catégorie « vendeurs sur place » ?
- Quelle a été la méthode de sélection des prix et auprès de quel type de distributeur ?
- N'y aurait-il pas le montage inclus dans les prix relevés auprès des centres auto ?
- La répartition des acteurs du marché s'appuie sur des chiffres CCI, quand ont-ils été actualisés ? (de quand date le recensement p 10 ?)
- Comment a été calculé le coût de distribution p 21 ?